FILM ADVISORY CENTER
ROBERT FLAHERTY pres. Art films.

Assemblée Générale au Musée Municipal.
Séance de lundi 2 juillet 1951.

A 15.30 h. le Président ouvre l'Assemblée Générale de l'AICA. Il salue tout spécialement M. Sandberg, Directeur du Musée. Il rappelle les délégués que l'inauguration officielle du Troisième Festival de la Fédération Internationale du Film d'Art aura lieu ce soir-là à 20.30 h.
Comme premier point figure sur l'agenda le programme des travaux de l'Assemblée Générale. Il commémore M.Matáček de la Tchécoslovaquie, dont il décrit en quelques mots l'importance. Suit la désignation ~~d'un~~ rapporteur général; de M. Braat, secrétaire de la section néerlandaise, comme

Ensuite le Président invite les Présidents des sections à présenter leur compte-rendus, et donne lecture d'un télégramme de M. Thomas Mac Greevy, Dublin, qui n'a pu assister au Congrès.

M. Sweeney, Président de la section américaine dit que ses collègues aux Etats-Unis ont réalisé beaucoup de travail. On a augmenté le nombre de membres ~~sociétaires~~ adhérents. 19 journalistes ont été invités afin de ~~donner de la publicité des activités de l'AICA~~ faire connaître l'art contemporain aux art. à travers les Etats. Il dit que sa section aide les Canadiens à former une section canadienne; en attendant 8 Canadiens ont été invités à devenir des membres associés dont 4 ont déjà accepté. Des catalogues et raports ont été distribués. ~~On s'est assuré de la~~ L'AICA a offert sa collaboration à M.Flaherty le Présdient de ~~la section américaine des Films d'Art~~ Films Advisory Center pour la ~~édition~~ sélection et la traduction des films d'Art. Enfin le Comité a examiné le problème concernant l'exposition d'art abstrait, de Munich, qui a été soudainement fermée. Après des investigations il a paru qu'il n'était pas question de politique.

M.Münxtz, qui remplace M.Benesj, dit que la section autrichienne fait ce qui est dans son pouvoir, mais que les temps sont difficles.

M.Bernard, président de la section belge, dit que durant le dernier exercice le nombre des membres a accru de 37 à 48. Il y des pourparlers en cours pour un concours sur l'urbanisme.

La section a participé à l'enquête de l'UNESCO, a envoyé 875 catalogues et a fait un extrait pour la presse belge. Il constate qu'il y a ~~des~~ certaines difficultés.

M.Newton, président de la section anglaise, dit que sa section compte actuellement 22 membres et un certain nombre de membres adhérents. Au sujet des activités de la section il dit que M.Gainsborough ~~annonce~~ me prie d'annoncer qu'il peut offrir ~~un certain nombre de~~ la revue "Art News and Review" à tous les ~~aux membres sociétaires~~ et que les adhérents peuvent acheter les numéros pour deux tiers du prix.
En Grande-Bretagne les difficultés deviennent de plus en plus grandes. Etant donné la pénurie de papier l'espace qui nous est réservé dans les journaux est très restreinte. Nous envisageons d'autres moyens pour atteindre le public. Un projet est en cours d'élaboration qui a pour but de décerner un prix annuel à un jeune artiste britannique encore peu connu. Il est d'une extrême importance non seulement d'encourager les jeunes artistes mais aussi d'augmenter ainsi le prestige des critiques d'art. M. Newton dit qu'il lui est impossible de rentrer dans les détails à ce moment. Jusqu'ici l'envoi des catalogues a été irrégulier, mais il espère qu'à l'avenir grâce à l'aide du "Arts Council of Great Britain" et du "British Council" l'envoi sera plus régulier.

M.Cogniat, Président de la section française, dit que l'activité en France est assez restreinte et qu'il n'y a pas de nouvelles à communiquer. La création d'une Association Internationale à affirmé la position de la section française. Concernant les activités de la section M.Cogniat constate que le nombre de catalogues qui ont été envoyés est plus élevé que dans les autres pays. Si vous recevez plus de catalogues français nous espérons d'obtenir des catalogues en ~~les mêmes conditions~~ échange. Certaines expositions hésitent à donner leur catalogues avant la fin de l'exposition. M.Cogniat croit que même quand l'exposition est terminée, il est important d'en recevoir les catalogues. La carte de sociétaire donne droit à visiter les expositions en France, pas pour visiter les musées. Il serait trop difficile pour contrôler 40 à 50 différentes sortes de cartes. Néanmoins on a obtenu à ce

qu'une carte temporaire donnant accès aux musées soit mise à la disposition.par l'intermédiaire du Bureau.
On espère pouvoir établir à l'avenir une carte culturelle et pouvoir suivre ainsi l'exemple du Benelux où la carte est valables dans les trois pays du Benelux. Les catalogues reçus des autres sections sont distribués aux membres. Un exemplaire est gardé pour la bibliothèque publique. En échange les membres ont accès à cette bibliothèque.
Le Président M.Fierens annonce que M.Foundoukidis, Président de la section grecque, n'est pas présent,
M.Knuttel, président de la section néerlandaise, dit que bien que son groupe soit petit, il est très actif. On désire restreindre les membres à ceux qui s'occupent vraiment de la critique d'art. Le groupe comprend 9 sociétaires et 12 adhérents. Il a été invité 10 personnes. Le section propose 4 nouveaux membres.sociétaires. On s'est occupé de l'organisation du Congrès. Lui-même a été forcé de se retirer des travaux.

M.Fierens remercie M.Knuttel et la section hollandaise notamment du chaleureux accueil à Amsterdam. La question de sélectionner et limiter le nombre des membres sera traitée dans une session prochaine.
M.Wight, secrétaire du groupe Irlandais, dit que son rapport est assez négatif, que le nombre des membres est petit mais va en augmentant. Le PEN-club international section irlandaise l'a invité à donner un résumé du travail de sa section. La section a classé les catalogues et la documentation sur l'art contemporain. Le gouvernement a voté une loi ayant pour objet l'introduction de la peinture et de la sculpture dans les villes moyennes. Sa section a appuyé autant que possible ce projet. En outre, la section a pris part à la réalisation d'un film sur les vitraux.

M.le Professeur Venturi, président de la section italienne, constate que sa section compte 20 participants au Congrès.

Plusieurs personnes ont fait la demande pour être admises en tant qu'adhérents. La section italienne, elle aussi, est très sévère quant à l'admission de nouveaux membres. 23 nouveaux adhérents ont été acceptés. Si le problème de l'achat des livres est résolu, la situation se présentera meilleure. La section a participé à l'enquête de l'UNESCO, a envoyé au centre à Paris 1300 catalogues. L'intérêt du public pour l'art augmente (p.e. l'exposition à Milan comptait quotidiennement 5000 visiteurs).

M.Loschetter, vice-président de la section luxembourgeoise, exprime son regret que le Président n'ait pu assister au Congrès. Le nombre des membres est nécessairement réduit. La section n'a admis que des critiques actifs. La question de savoir si des critiques occasionnels relativement nombreux au Luxembourg doivent être également admis, a été remise à plus tard. On a participé à l'enquête de l'UNESCO, a envoyé 350 catalogues au Bureau à Paris. Il a été obtenu que tous les porteurs de cartes de membres ont libre accès aux musées. La section a la suggestion suivante à faire: puisque de temps en temps des critiques sont invités à faire partie d'un jury dans un pays étranger, ne serait-il pas possible d'enjoindre à tous les membres de l'AI CA de se mettre en rapport, dans ce cas-là avec la section nationale du pays en question pour être informé éventuellement par elle des particularités de la situation nationale et pour avoir ainsi tous les éléments d'un jugement objectif en mains.

M.P.Courthion, Président de la section suisse, dit que sa section ne compte que 10 membres sociétaires et 1 adhérent. On a participé à l'enquête de l'UNESCO et envoyé des catalogues au Bureau central. On attache grande importance que notamment les speakers soient des professionnels. Au point de vue de l'admission de membres on est partisan d'une rigoureuse sélection.

M.Fierens remercie les Présidents des sections nationales et voudrait faire deux remarques d'ordre pratique.

Le délégué du Pakistan a manifesté le désir de dire quelques mots sur l'art de son pays. L'occasion de prendre la parole lui sera donnée le jeudi prochain. Ensuite il relève que M.Courthion vient de lui présenter M. Secrétan, le membre adhérent suisse, qui a préparé un rapport traitant la situation de l'artiste. Comme ce rapport intéressera sûrement l'assistance en rapport avec le thème de l'enquête de l'UNESCO, M. Secrétan exposera ses idées à l'Assemblée Générale de jeudi. Ensuite il donne la parole à M.Cogniat, qui commentera le sujet de l'enquête de l'UNESCO.

M.Cogniat commence par dire que les rapports avec l'UNESCO restent extrêmement courtois;grâce à la collaboration des membres nous avons pu contribuer.aux efforts de l'UNESCO. (première enquête). Le fait que l'UNESCO nous charge d'une autre enquête et que cette organisation nous accorde des crédits, prouve qu'elle porte un intérêt bienveillant à notre jeune association. C'est pourquoi M.Cogniat demande aux membres de l'AICA de continuer l'apport de leur dévouement. Les membres n'ont malheureusement pu connaître les résultats d'un des trois rapports soumis à l'UNESCO au sujet de l'enquête susmentionnée, les frais étant trop élevés pour ronéographier les trois rapports. Au sujet du rapport, M.Cogniat a encore deux remarques à faire a) que quelques fautes se sont glissées dans la traduction b) au sujet de la forme du questionnaire qui tout en étant rédigé par l'AICA a pu donné l'impression d'être provenu de l'UNESCO directement. Il propose qu'à l'avenir un questionnaire aussi simple que possible soit rédigé par l'AICA ne pouvant donnér lieu à aucun malentendu. Les sections nationales sont toujours libres à dépasser les questions posées, les restreindre ou même ne pas y répondre du tout. Au sujet de la nouvelle enquête l'orateur signale que celle-ci doit être faite assez rapidement, le délai étant fixé pour le 15 septembre.1951. M.Cogniat propose de dresser un programme étant donné que les membres sont réunis. Mais avant d'aborder ce sujet il est essentiel de savoir:1) sur quel plan l'enquête doit-elle se faire 2) faut-il se tenir à la date fixée.

Il annonce dans ce contexte qu'un rapport préparé par M.Gauthier au sujet de la propagation de l'art dans les milieux ouvriers sera envoyé aux membres. En réponse à ce que M. le Professeur Venturi a dit au sujet de la vente des livres dans son rapport de la section italienne, M.Cogniat peut déjà dire ceci: dans le Conseil du Comité Exécutif de l'UNESCO un voeu a été émis accompagné d'un avis favorable suggérant que notre Association soit admise à la participation des travaux de l'UNESCO à titre consultatif. Dès que l'Assemblée Générale de l'UNESCO aura ratifié cette admission, l'AICA bénéficiera d'avantages tels que notamment les bons de livres. Ainsi les rapports avec l'UNESCO ne peuvent donner que plus d'autorité à notre encore si jeune association et aboutiront à des résultats réels. M.Cogniat dit qu'il reste maintenant à dresser un programme d'action pour établir le questionnaire.

M.Fierens demande si quelqu'un a des sugestions à faire à ce sujet.

M.Sylvester dit qu'à son avis les rapports sont quelque peu dilettantistes et il ne croit pas que la méthode employée ait été très heureuse. Il propose que chaque section nationale désigne une personne qui sera chargée des réponses et que cette personne aurait le droit de communiquer directement avec l'UNESCO afin de pouvoir obtenir des précisions au sujet de l'enquête et même de pouvoir suggérer de changer éventuellement les questions.

M.Sweeney (??) croit que la suggestion de M.Sylvester de nommer une personne pour chaque pays est excellente, d'autre part il ne croit pas quiil soit désirable que cette personne s'adresse directement à l'UNESCO. Cela ne pourrait donner lieu à des malentendus parce qu'alors chaque section nationale pourrait alors demander des changements contradictoires peut-être. Il vaudrait mieux que dans chaque pays une personne soit responsable et qu'elle attende les réactions de ses collègues jusqu'à une date fixée d'avance et ce délai écoulé elle fera son rapport.

M.Fierens approuve cette suggestion et fait remarquer que les questions émanant de l'UNESCO peuvent être comparées à des lois et qu'il est absolument impossible d'y changer quoi que ce soit puisqu'elles ont été votées après de longues discussions.

M.Degand se demande si les critiques d'art sont qualifiés pour juger de la situation matérielle et professionnelle de l'artiste car cette matière n'est pas du domaine esthétique.

M.Fierens espère quand'même qu'il y aura des personnes qualifiées parmi les membres de l'AICA. et croit que c'est la tâche de l'AICA de faire cette enquête.

M.Gauthier est d'avis que le critique d'art connaissant la situation des artistes dans le passé ainsi que celle d'aujourd'hui il est à même de faire des comparaisons et par là d'arriver à trouver des remèdes.

Suit une discussion sur la définition du mot "artiste". et sur la question de savoir dans quelle mesure la statistique doit et peut être employée. M.Fierens croit qu'il faut arriver à un rapport moral, mais qu'il faut quand'même ajouter un peu de précisions statistiques. Il se demande s'il est désirable de demander de remettre la date du 15 septembre au 15 octobre 1951. Ensuite il donne la parole à M.Sylvester qui veut proposer une idée.

M.Sylvester propose la création d'un Bureau International pour la traduction littéraire de l'art. Le niveau des traduction est actuellement très bas, parfois même déplorable. La raison est tellement non un manque de connaissance de langue mais que les traducteurs ne sont pas des spéialistes du sujet en question. D'autre part les éditeurs ne sont pas au courant des personnes qualifiées pour chaque sujet. Afin de remédier à cet état de choses, il faudrait fonder un Bureau de Traduction. Ce Bureau donnerait pour nous l'occasion de gagner de l'argent; étant du ressort de l'AICA, p.e. en percevant des rétributions pour la recommandation des traducteurs; les détails seront à fixer par une Commission Spéciale. Aussi serait-il désirable

de dresser une liste des traducteurs spécifiant les langues et les époques pour lesquelles ils sont spécialement qualifiés. Ceci déjà est un travail important à faire.
M.Lemarie dit qu'en France beaucoup d'ouvrages d'une extrême importance pour l'art ne sont pas connus faute de traductions. Il propose donc de dresser une liste des travaux fondamentaux des derniers cent ans et de proposer leur traduction.
M.Degand est en faveur de suggérer à l'UNESCO de faire une enquête à ce sujet.
M.Fierens approuve les suggestions faites mais fait remarquer que ce problème est en tout premier lieu du ressort de l'AICA. Il propose donc qu'un nombre restreint des membres ici présents les plus polyglottes se réunissent en petit comité afin de rédiger un rapport à soumettre à l'UNESCO., parce qu'il sait que l'UNESCO s'intéresse à cette question des traductions.

La Président lève la séance à 17.50 h.